

ACCEPTÉ

Séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, tenue en présentiel à la salle multi de l'édifice Marcel-Simoneau du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, **le mardi 13 décembre 2022 à 17 h 30.**

Présences : Mmes Katerine Roy, présidente, Valérie Gagnon, vice-présidente, MM. Philippe Grenier, Étienne Paradis et Jean-François Paradis, membres parents; Mmes Anny Bélanger, Lynda Lamoureux, Claudie Potvin, Annie Léveillée et M. Patrick Gauthier, membres du personnel; Mmes Marie-Victoria Dorimain, Rachel Quirion, et MM. Marc-Antoine Rouillard, Frank Meunier et Olivier Roberge, membres de la communauté; Mme Viviane Guimond, représentante du personnel d'encadrement sans droit de vote; M. Sylvain Racette, directeur général, M. Patrick Guillemette, directeur général adjoint à l'administration et Mme Isabelle Boucher, directrice générale adjointe aux affaires éducatives, MM. Donald Landry, secrétaire général et Alexis Dubois-Campagna, coordonnateur aux services du secrétariat général et des communications.

Quorum de la séance

Le quorum est constaté à 17 h 36.

1.0 Mot de bienvenue, intentions de la rencontre et rappel sur les normes de fonctionnement du CA et les déclarations de conflit d'intérêts

Mme Katerine Roy, présidente, présente les intentions de la rencontre et fait un rappel des règles de fonctionnement du CA.

2.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du mardi 18 octobre 2022

CA 2022-097

Attendu que le procès-verbal a été remis aux membres du Conseil d'administration au moins six heures avant le début de la présente séance.

Sur la proposition de M. Frank Meunier, le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 18 octobre 2022 a été unanimement approuvé et le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

3.0 Adoption de l'ordre du jour

CA 2022-098

Sur la proposition de Mme Viviane Guimond, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'administration du mardi 13 décembre 2022.

4.0 Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2022

CA 2022-099

Attendu que les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2022 ont été présentés aux membres du Comité de vérification élargi lors de la rencontre du 6 décembre 2022.

Sur la proposition de M. Olivier Roberge, il est unanimement résolu de recevoir les états financiers du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke pour l'année financière 2021-2022, le tout selon le dossier 4-56-020 soumis à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

5.0 Révision des tarifs et taux relatifs aux frais de déplacement des employés du CSSRS

CA 2022-100

Attendu que les tarifs et taux de déplacement des employés du CSSRS ont été adoptés il y a plusieurs années;

Attendu qu'il n'y a pas eu d'indexation de ces montants en prenant en compte l'augmentation du coût de la vie et de l'inflation;

Attendu que les organismes comparables de la région et les organismes gouvernementaux de référence offrent des tarifs et des taux plus avantageux à leurs employés;

Attendu que les augmentations proposées sont raisonnables et nous rapprocherons des moyennes régionales et nationales.

Sur la proposition de Mme Claudie Potvin, il est unanimement résolu :

- d'adopter les nouveaux tarifs et taux suggérés pour les frais de déplacement des employés du CSSRS;
- que ces tarifs et taux soient effectifs au 1er janvier 2023;
- que ces tarifs et taux soient revus annuellement et indexés, au besoin, pour le 1er juillet de chaque année;
- que le Service des ressources financières et du transport scolaire demeure responsable de l'application de la politique;
- que le Service du secrétariat général s'occupe de préparer annuellement (en avril), la révision et, le cas échéant, la proposition d'indexation à valider en Régie et à adopter par la suite en CA en juin, afin d'alléger le Service des ressources financières et du transport scolaire.

Depuis	Depuis août 2010	Depuis janvier 2023
Déplacement du km	0,43 \$	0,54 \$
Montant forfaitaire plancher pour un déplacement (par segment)	2,50 \$	3,00 \$
Co-voiturage du km (pour plus de 2 personnes, lors de déplacements à l'extérieur de la Ville)	0,10 \$	0,10 \$
Logement en dehors d'un établissement hôtelier (par jour)	24 \$	30 \$

Déjeuner (jusqu'à concurrence)	10 \$	15 \$
Dîner (jusqu'à concurrence)	16 \$	20 \$
Souper (jusqu'à concurrence)	24 \$	30 \$

6.0 État des taxes scolaires dues par les propriétaires

CA 2022-101

Attendu que l'état a été préparé par le SRFTS en conformité avec les encadrements légaux;

Attendu que l'état des taxes scolaires dues par les propriétaires doit être soumis aux membres du Comité de vérification élargi lors de la rencontre du 6 décembre 2022.

Sur la proposition de M. Jean-François Paradis, il est unanimement résolu d'approuver l'état des taxes scolaires dues par les propriétaires au 30 septembre 2022, le tout selon le dossier 4-56-021 soumis à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

7.0 Avis de présentation de la mise à jour du Règlement des pouvoirs et délégations aux diverses instances du CSSRS

CA 2022-102

Attendu les obligations du CSSRS;

Attendu certains commentaires et demandes reçus dans les dernières années des membres du CA et de la part de différents services;

Attendu la révision du règlement actuel pilotée par le Service du secrétariat général;

Attendu la présentation complète des changements lors d'une rencontre du Comité de gouvernance et d'éthique, le 25 octobre 2022;

Attendu la présentation synthèse lors d'une séance de travail du CA, le 15 novembre 2022;

Attendu que la LIP prévoit que les directions d'établissement et les autres gestionnaires doivent être consultés avant l'adoption d'un règlement, par l'entremise du Comité consultatif de gestion (CCG).

Sur la proposition de M. Frank Meunier, il est unanimement résolu de :

- Donner avis de présentation du projet de mise à jour du *Règlement des pouvoirs et délégations aux diverses instances du CSSRS*;
- De prévoir la consultation du CCG en janvier ou février 2023;
- De prévoir la consultation du CA lors de la séance de travail du 17 janvier 2023;
- De procéder à l'adoption de la mise à jour du règlement lors de la prochaine séance publique du CA, le 21 février 2023.

8.0 Adoption de la mise à jour de la Politique sur l'allocation de présence des membres du CA et le remboursement de certains frais

CA 2022-103

Attendu les encadrements législatifs;

Attendu la Directive du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT);

Attendu les recommandations du Comité de gouvernance et d'éthique;

Attendu qu'il s'agit d'une politique propre au CA qui ne nécessite pas de consulter les autres instances du CSSRS.

Sur la proposition de M. Frank Meunier, il est unanimement résolu :

- d'adopter la mise à jour de *Politique sur l'allocation de présence des membres du Conseil d'administration et le remboursement de certains frais*;
- que cette politique soit effective au 14 décembre 2022;
- de rappeler que les montants prescrits par le SCT seront automatiquement réajustés selon l'indexation de cet organisme, sans avoir à adopter une nouvelle version de la présente politique;
- d'abroger du même coup la politique précédente adoptée le 8 décembre 2020 (CSSRS-POL-2020-01).

9.0 Recevoir le rapport annuel du CSSRS – 2021-2022

CA 2022-104

Attendu les obligations du CSSRS;

Attendu que le CSSRS souhaite rendre compte à la population de son territoire de ses réalisations.

Sur la proposition de Mme Viviane Guimond, il est unanimement résolu de :

- recevoir le rapport annuel 2021-2022;
- de le diffuser sur le site du CSSRS;
- de le transmettre au ministre de l'Éducation.

10.0 Parole du public et suivi

Il n'y a pas de question du public et pas de suivi à ce propos.

11.0 Informations de l'équipe de la Direction générale

- A) M. Patrick Guillemette, directeur général adjoint à l'administration, informe les membres de la planification des besoins d'espace et de la construction de la future école primaire D;
- B) Mme Isabelle Boucher, directrice générale adjointe aux affaires éducatives, fait le point sur le PEVR en lien avec le Rapport annuel 2021-22 et des apprentissages à prioriser;
- C) M. Sylvain Racette, directeur général, informe les membres sur différents sujets : Forum de consultation sur l'éducation avec les citoyens le 9 janvier 2023 et des négociations nationales qui s'amorcent. Il procède également à la reddition de comptes du DG du 7 octobre au 1^{er} décembre 2022 (incluant les réajustements aux plans d'effectifs depuis le début de l'année scolaire).

12.0 Parole des membres du CA

Les membres du CA sont invités à prendre la parole quelques minutes. Les sujets abordés sont :

- Le forum de consultation sur le prochain PEVR
- Le budget des établissements

- Le relais O₂

13.0 Levée de l'assemblée

À 19 h 58, sur la proposition de M. Marc-Antoine Rouillard, il est unanimement résolu de lever la séance.

14.0 Évaluation de la rencontre par les membres du CA

À la suite de la levée de l'assemblée, les membres du CA font l'évaluation de la rencontre en privé.

Katerine Roy,
Présidente

Donald Landry,
Secrétaire général